

Association

Dix euros une fois, dix euros deux fois... adjudé ! On n'est pas sur e-bay, mais bien à l'Hôtel

Dix euros une fois, dix euros deux fois... adjudé ! On n'est pas sur e-bay, mais bien à l'Hôtel des ventes de Valence, à Briffaut. L'établissement ouvrait hier ses portes au public, à l'occasion d'une journée nationale de présentation du métier de commissaire-priseur et de la vente aux enchères. Une jolie manière de démystifier le métier et la pratique, souvent peu connus du grand public.

Au programme : des expertises gratuites, une exposition de meubles anciens qui seront vendus prochainement, mais surtout, la possibilité de se mettre dans la peau du commissaire-priseur, marteau en main bien sûr...

«Être un acteur, flatter son objet»

«Son rôle, c'est d'être un arbitre entre celui

qui vend son objet et le client qui l'achète. Lors des ventes, il doit être un acteur, flatter son objet», explique Alain Dutel, commissaire-priseur à Valence. «Une vente aux enchères doit rester quelque chose de vivant !»

Hier, quelques curieux ont ainsi pu repartir avec des objets -bibelots, cadres, vases, etc.- sous le bras. Et se débarrasser de leurs préjugés.

Guillaume SOCKEEL

SOCKEEL GUILLAUME